RÉSUMÉ – MANAGEMENT SUMMARY

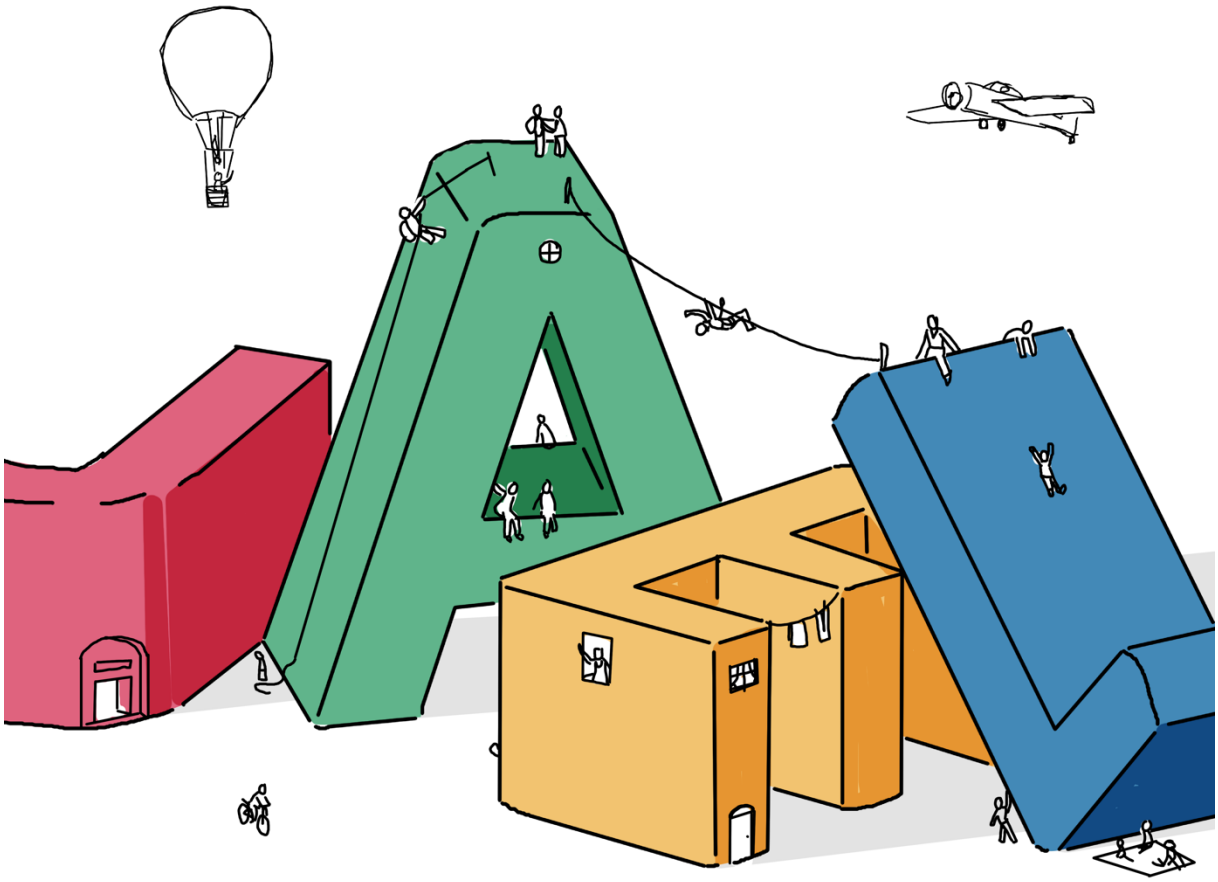

Projet pilote : « Grandir en Foyer : Quels enseignements tirer de l'expérience »

Marc Schmid[1], Klaus Schmeck[1], Nils Jenkel[1], Jörg M. Fegert[2], et l'équipe JAEL-GEF[1,2]

[1]UPK Basel
Klinik für Kinder und Jugendliche
Basel

[2]Klinik für Kinder- und
Jugendpsychiatrie/Psychotherapie
Ulm Deutschland

Adresse de correspondance :

PD Dr. Dipl.-Psych. Marc Schmid
Cliniques psychiatriques universitaires de Bâle
Wilhelm Klein-Strasse 27
4002 Bâle
marc.schmid@upk.ch
T: +41 61 325 82 55

Objectifs du projet pilote JAEL-GEF

Le projet pilote JAEL-GEF a pour but de diffuser les connaissances scientifiques sur l'évolution à long terme des jeunes suite à des mesures de placement en foyer. Cela vise à sensibiliser les professionnels aux facteurs de risque et de protection, de renforcer leurs compétences et d'accroître leur efficacité individuelle, ce qui devrait en retour améliorer la qualité des pratiques socio-éducatives.

Les résultats d'une étude longitudinale portant sur d'anciens jeunes placés en foyer (âgés de 16 ans en moyenne à l'époque), et dont nous avons pu réexaminer 231 dix ans plus tard, sont présentés en vue d'identifier les facteurs de risque et de protection d'un développement défavorable. Des recommandations pratiques, basées sur des données empiriques, sont fournies aux professionnels afin d'améliorer la gestion des facteurs de risque et de soutenir aux mieux les jeunes, grâce à un programme d'apprentissage en ligne. Cette démarche a été choisie en raison du fait qu'il s'agit de la meilleure méthode pour rendre une formation continue facilement accessible à long terme. De plus, l'apprentissage en ligne est très attrayant pour les professionnels des institutions socio-éducatives. En effet, en raison du travail en équipe et du temps nécessaire à la participation aux formations, il est utile de pouvoir répartir le temps d'apprentissage de manière flexible.

Situation initiale: De l'étude MAZ.-REO à l'étude JAEL-GEF

L'étude JAEL-GEF est le deuxième volet de l'étude « Recherche-pilote pour l'Évaluation et l'atteinte d'Objectifs dans le cadre de mesures de placement (MAZ.-REO) » dans laquelle 592 enfants et adolescents de 64 institutions socio-éducatives en Suisse ont été examinés entre 2007 et 2012 (cf. rapport de l'étude MAZ.-REO:
https://www.bj.admin.ch/bj/fr/home/sicherheit/smv/modellversuche/evaluationsberichte.html

En se basant sur les données biographiques et psychométriques de l'étude MAZ.-REO, des analyses prospectives et rétrospectives ont pu être menées dans le cadre de l'étude JAEL-GEF. Les analyses prospectives permettent l'identification facteurs de risque et de protection liés à un développement défavorable à long terme, tandis que les analyses rétrospectives permettent d'identifier les éléments de réussite et les difficultés rencontrés dans les différents parcours des jeunes, ainsi que lors de leur transition vers une vie autonome. Les méthodes utilisées reflètent l'approche interdisciplinaire et combinent des méthodes de recherche qualitatives, quantitatives et cliniques.

Recrutement de l'échantillon JAEL-GEF

Les bases de l'étude longitudinale ont été posées dans le cadre du projet pilote MAZ.-REO. D'une part, les conditions éthiques et juridiques en matière de protection des données ont été établies pour permettre le suivi des participants MAZ.-REO. Leurs coordonnées, y compris un contact d'urgence (parents et grands-parents), ont alors été collectées. Cependant, dès le début de l'étude de suivi, il s'est avéré que les adresses de contact n'étaient plus à jour et que ces familles jouissaient d'une grande mobilité transgénérationnelle.

Ainsi, il est devenu rapidement évident qu'il était nécessaire de déployer d'énormes efforts pour retrouver et recruter les anciens participants. En moyenne, 17,3 démarches ont été effectuées par chaque participant JAEL-GEF pour l'inciter à participer. Au total, 3087 lettres et paquets ont été envoyés, 3327 appels téléphoniques ont été passés et d'innombrables messages et de courriel électroniques ont été envoyés.

Parmi les 592 participants MAZ.-REO, 511 jeunes avaient accepté d'être recontactées en cas d'une étude de suivi. Parmi eux, 374 (75%) ont pu être retrouvés et 231 (62%) ont pu être convaincus de participer. Des informations significatives ont également été obtenues auprès de ceux que nous n'avons pas pu contacter : 8 jeunes (1,6%) sont décédés (taux de mortalité à cet âge inférieur à 0,1%

dans la population générale), tandis que d'autres ont déménagé à l'étranger ou ont été expulsés de la Suisse. 203 jeunes adultes ont finalement rempli l'ensemble des questionnaires en ligne. Des entretiens cliniques standardisés ont pu être réalisés avec 180 d'entre eux. Compte tenu du niveau élevé de détresse psychosociale et psychiatrique, de nombreux déplacements et de réseaux de soutien social fragiles, il s'agit d'un taux de recrutement très satisfaisant. Aucune différence significative n'a pu être identifiée entre les participants JAEL-GEF et les participants MAZ.-REO qui n'ont pas pu être retrouvés ou ne souhaitaient pas participer à JAEL-GEF, ce qui renforce la représentativité de l'échantillon.

Principaux résultats de l'enquête JAEL-GEF

Afin de pouvoir évaluer les parcours à un niveau global, la situation de vie de chaque participant JAEL-GEF a été déterminée sur la base de quatre domaines de participation sociale : « Santé », « Délinquance », « Relations et situation de logement » et « Situation socio-économique ». En outre, notre équipe a analysé chaque parcours et chaque entretien, puis en a discuté, afin d'établir une classification en feu rouge afin de considérer non seulement les indicateurs statiques, mais également des indicateurs subjectifs, l'impression clinique. Selon cette évaluation, 2/5 des participants s'en sortent bien et ne rencontrent pas de difficultés, ou ont réussi à compenser ces difficultés de manière efficace. De plus, 2/5 des participants présentent un parcours neutre comprenant à la fois des facteurs positifs et négatifs, tandis que 1/5 des participants rencontrent des difficultés considérables dans presque tous les domaines fonctionnels et n'ont pas pu établir de situation de vie stable.

Au total, 44,9% souffrent de restrictions de santé pertinentes, principalement des problèmes psychiques. La prévalence des troubles psychiques a toutefois diminué, passant de 74% dans l'étude MAZ.-REO à 62% dans l'étude JAEL-GEF. De même, la détresse psychologique a diminué de manière significative. Les troubles liés aux substances, les troubles de la personnalité, les troubles affectifs et le TDAH ont été les plus fréquemment diagnostiqués. En ce qui concerne leur situation socio-économique, les participants sont très insatisfaits avec 55% présentant des difficultés à cet égard. 32% manquent d'emploi ou de formation. 44% dépendent au moins partiellement des transferts sociaux et 30% ont des dettes de plus de 10'000 CHF. 32% ont eu des démêlés avec la justice, principalement pour des délits liés à la circulation et à la propriété, tandis que 5,9 % ont commis des actes de violence. 10% ont été condamnés à une peine de prison. Les résultats ont également montré que les participants JAEL-GEF ne bénéficiaient que de peu de soutien familial, et 45,5% signalent des problèmes relationnels. 60% sont en couple stable. 21,5% ont des enfants, dont la moitié ont déclaré que la grossesse était non planifiée et qu'ils n'avaient pas encore atteint l'âge de 21 ans à la naissance. Plus de 65% vivent avec leurs enfants et 72% en ont la garde. 10% de leurs enfants résident dans des structures d'aide extra-familiales.

Mise en perspective des résultats sur la participation sociale

Dans l'ensemble, 86% des participants présentent des restrictions dans au moins un domaine de vie, 55% dans plus de deux domaines et 6% présentent des restrictions sévères dans tous les domaines de vie. Le fait que 10% purgent une peine de prison, que plus de la moitié rencontrent des difficultés dans le domaine socio-économique et que 60% remplissent les critères de diagnostic pour un trouble psychique est extrêmement élevé par rapport à la population générale, mais plutôt faible par rapport à ceux ayant des profils de stress et des antécédents similaires. Par exemple, le taux de réussite scolaire est beaucoup plus élevé que dans les milieux défavorisés, ce qui signifie que les résultats doivent être examinés et interprétés en tenant compte de la situation initiale des jeunes. D'une part, les résultats révèlent tout ce qui est réalisé dans le cadre de l'éducation en foyer, mais d'autre part, ils montrent également qu'il existe de nombreuses personnes, particulièrement affectées, qui, même après des mesures d'aides ambulatoires et résidentielles, présentent un besoin de soutien à long terme.

Quels sont les facteurs de risque et de protection qui influencent les parcours des jeunes?

Une multitude d'expériences traumatisantes, un abus et une dépendance à des substances addictives, des interruptions précoces de la prise en charge, le stress psychologique et les troubles psychiques, notamment les troubles de la personnalité et les traits psychopathiques, ainsi que la délinquance persistante sont associés à un risque plus élevé de parcours défavorables. En revanche, les parcours favorables se caractérisent par une réussite scolaire plus facile, un sentiment d'efficacité personnelle plus élevé, un soutien social plus important et une détresse psychologique plus faible. Les études qualitatives ont montré qu'une pédagogie plus axée sur les relations, qui renforce le sentiment d'efficacité personnelle, le contact positif avec les pairs et l'identité, s'accompagne de parcours plus favorables.

Résultats qualitatifs

Les participants présentant des parcours positifs décrivent leur expérience en foyer de manière beaucoup plus cohérente et constante, se perçoivent comme étant plus efficaces et assument davantage de responsabilités pour eux-mêmes, leurs actions en général et le processus de la prise en charge. Ils ont vécu l'ensemble du processus comme étant beaucoup plus participatif. Les participants indiquaient fréquemment que les professionnels éprouvaient de l'empathie à leur égard, qu'ils s'engageaient émotionnellement en leur faveur et qu'ils avaient confiance en eux. En revanche, les participants présentant des parcours négatifs, ont attribué beaucoup plus de responsabilités aux professionnels, indiquant beaucoup plus de conflits au foyer qui ne pouvaient guère être résolus. Leurs relations familiales et leur interaction avec le système de protection de la jeunesse semblaient également plus tendues et moins participatives.

Violation des limites au sein des foyers

Malheureusement, il faut également noter que certains participants déclarent avoir vécu des expériences traumatisantes au sein des foyers sous forme de harcèlement par les pairs, de violence verbale ou physique (26%), d'agressions sexuelles (4%) ou même d'abus sexuel. 2% ont déclaré avoir été victimes de harcèlement sexuel de la part du personnel des foyers. Les actes de violence et d'agression provenaient dans la plupart des cas de la part d'autres jeunes ou du personnel des foyers. Bien que la fréquence de ces incidents soit moins élevée que dans d'autres pays européens, toute agression signalée devrait être prise au sérieux et justifier la mise en place de mesures de protection pour prévenir de telles infractions à l'avenir.

Développement du programme d'apprentissage en ligne

La conception de l'apprentissage en ligne a été planifiée et développée de manière très approfondie. Dans un premier temps, un concept a été élaboré, des scénarios ont été rédigés et des intervenants ont été sélectionnés. En plus d'une partie théorique, un transfert de pratique était renforcé via des cas pratiques et des exercices de réflexion. Lors du développement, nous avons veillé à ce que l'apprentissage en ligne soit plutôt axé sur les ressources afin d'encourager la motivation des professionnels pour les exercices d'autoréflexion. Ainsi, les facteurs de risque (p. ex. les interruptions précoces des mesures de placements) ont plutôt été abordés comme des facteurs de réussite (assurer la continuité du placement). En outre, des entretiens avec des experts ont été menées, un groupe de théâtre et une équipe de tournage ont été engagées afin de réaliser de petits vidéos et de les intégrer dans le programme d'apprentissage en ligne. Lors d'une série d'évaluations, le programme a d'abord été testé en interne, puis avec des professionnels la plupart d'entre eux disposant de l'expérience avec

d'autres formations en ligne. Les textes et l'utilisation du programme ont été optimisés en tenant compte des retours reçus.

Évaluation du programme d'apprentissage en ligne

Le programme d'apprentissage en ligne a été évalué en utilisant un modèle de groupe témoin composé de participants inscrits sur une liste d'attente. Tandis qu'un groupe de participants a commencé immédiatement l'apprentissage en ligne, un autre groupe a dû attendre six mois avant de pouvoir débuter le programme. À la fin des six mois, les deux groupes ont été réévalués afin de pouvoir en tirer des déclarations sur la stabilité des effets. Les principaux indicateurs de résultats étaient, en plus des connaissances spécialisées, le sentiment d'efficacité personnelle et la satisfaction au travail.

Au total, 1'349 professionnels se sont inscrits au programme d'apprentissage en ligne (78% de femmes; 39,7 ans en moyenne et 13,5 ans d'expérience professionnelle ; 28% avaient une fonction de direction; 55% étaient des éducateurs sociaux). Comme on pouvait s'y attendre, la conception a entraîné un taux d'abandon légèrement plus élevé dans le groupe de témoin. En fin de compte, les analyses statistiques ont porté sur 125 participants du groupe d'intervention et 106 du groupe témoin.

Résultats de l'apprentissage en ligne

Le programme d'apprentissage en ligne a été évalué de manière extrêmement positive. 98% des participants le recommanderaient et se réjouiraient de sa pérennisation. Comparé au groupe de témoin, certains participants ont fait état d'une augmentation significative de leurs connaissances, de leur sentiment d'efficacité personnelle et de leur satisfaction au travail. Les gains de compétences sont restés stables jusqu'à l'évaluation du groupe témoin six mois plus tard.

Le taux d'abandon du programme d'apprentissage en ligne était de 50%, comme nous l'avions prévu, avec comme principales raisons un manque de temps (88% professionnel, 77% personnel), et seulement dans 20% des cas, le fait que le programme d'apprentissage en ligne ne leur convenait pas.

Points forts et points faibles de la méthodologie de l'étude JAEL-GEF

Les points forts de l'étude JAEL-GEF résident avant tout dans son design longitudinal, ainsi que dans le mélange de méthodes qualitatives, quantitatives et cliniques. L'utilisation de questionnaires standardisés et d'entretiens cliniques structurés facilite la comparaison internationale. Grâce à la perspective psychotraumatologique et pédopsychiatrique, l'accent est également mis sur des aspects qui, bien que mentionnés dans de nombreuses autres études sur les care leavers, ont été plutôt négligés dans la recherche. Un autre point fort de l'étude réside dans la numérisation cohérente de la collecte de données et de la formation continue, ainsi que dans le fait que les résultats de l'étude ont été divulgués à travers un programme d'apprentissage en ligne. De plus, l'ampleur de l'échantillon, représentatif de l'aide à la jeunesse Suisse, constitue un atout particulier, d'autant plus que toutes les trois régions linguistiques ont été adressées.

Une limitation centrale de l'étude est néanmoins l'absence de groupe de contrôle, une lacune courante dans la plupart des études portant sur les care leavers. En raison de la diversité des situations de placements extra-familiaux, il n'a pas été possible de solliciter les avis des professionnels socio-éducatifs. Par conséquent, lors de l'étude JAEL-GEF, nous nous sommes basés uniquement sur les auto-évaluations des jeunes adultes. Bien que nous soyons très satisfaits du grand nombre de participants, les sous-échantillons pour certaines analyses spécifiques peuvent devenir petits, ce qui peut réduire la signification des résultats.

Implications politiques

L'étude JAEL-GEF permet de tirer de nombreuses implications en matière de politique professionnelle. Il s'agit avant tout de se concentre sur une prise en charge efficace des principaux facteurs de risque, intégrés dans le programme d'apprentissage en ligne et qui devraient être pleinement intégrés dans la planification interdisciplinaire globale des mesures d'aide à la jeunesse.

1. Un problème central réside dans le nombre élevé d'interruptions précoces des mesures de placements, ce qui a un impact très négatif sur la participation sociale à long terme. En fin de compte, la clé d'une plus grande résilience des foyers réside dans le sentiment de l'efficacité personnelle des professionnels, ainsi que dans leur sentiment de ne pas être seuls face aux jeunes qui leur posent des défis. C'est pourquoi il est nécessaire d'avoir des dispositifs institutionnels pour soutenir au mieux les professionnels en renforçant leur sentiment d'efficacité personnelle et en mettant en place des mesures d'hygiène mentale.
2. Afin d'éviter les interruptions précoces, il serait judicieux de considérer le début d'un placement extra-familial comme un processus émotionnel stressant. Il serait alors nécessaire d'offrir un soutien intensif à l'ensemble de la famille afin de communiquer les raisons légitimes du placement, de réduire les conflits de loyauté et d'obtenir leur soutien pour garantir une adhésion durable à cette mesure. De plus, il est essentiel d'intégrer directement les interruptions précoces dans la planification de l'aide pour les placements ultérieurs. Pour améliorer la préparation des placements, il est crucial que les autorités disposent de ressources adéquates et ne soient pas surchargées de travail, comme le révèlent plusieurs études, en raison de l'augmentation constante du nombre de cas. En fin de compte, les résultats de l'étude JAEL-GEF que la plupart des jeunes bénéficiant de l'aide à la jeunesse recourent à plusieurs formes d'assistance, soulignant ainsi l'importance d'investir dans une planification à long terme, des transitions entre les services, ainsi que d'une intégration plus étroite entre les services ambulatoires (orientés vers la famille) et les services résidentiels.
3. L'étude JAEL-GEF montre que les expériences de maltraitance et de négligence sont plutôt la règle que l'exception chez la plupart des care leavers. Cela plaide fortement en faveur d'un renforcement de la protection de l'enfance préventive et des services précoces d'intervention.
4. La prévalence élevée des troubles psychiques souligne l'importance de mettre en place une collaboration étroite avec les services de psychiatrie de l'adolescence dans le cadre de l'aide à la jeunesse, ou encore de développer davantage les modèles de liaison. Comme la phase de transition est souvent associée à des interruptions dans les soins psychothérapeutiques et psychiatriques, il serait important d'assurer une continuité des soins lors de la transition de l'adolescence à l'âge adulte, par exemple en utilisant le modèle d'une collaboration entre les services de psychiatrie de l'adolescence et ceux des adultes, ou en créant des groupes de réhabilitation à financement mixte.
5. En particulier, les problèmes liés à la toxicomanie se sont avérés être des facteurs de risque significatifs pour les trajectoires de développement négatives et devraient être abordés de manière plus ciblée à la fois par des concepts éducatifs et des interventions psychothérapeutiques. Il est particulièrement important d'aborder les conditions de déclenchement et de maintien de la consommation dans le groupe de pairs et de mettre l'accent sur la création d'un cercle social positif et non consommateur. Pour ceux présentant une dépendance aux substances sévère, des institutions spécialisées offrant des programmes de traitement intensifs sont nécessaires.
6. Pour favoriser une résilience quotidienne et encourager l'engagement des professionnels, il est essentiel qu'ils se sentent en sécurité et compétents dans leur travail. La réflexion sur les interactions stressantes doit donc être ancrée structurellement dans l'institution. De plus, les professionnels doivent disposer de suffisamment de temps pour chaque client, ce qui peut être réalisé en planifiant des périodes de temps dédiées à cet effet. Des études empiriques démontrent que des groupes plus restreints favorisent une approche pédagogique centrée sur les relations.

7. Il est indispensable de mettre en œuvre des mesures de protection, de favoriser une culture de pairs positive et de sensibiliser aux agressions verbales, physiques ou sexuelles afin de protéger les jeunes en foyer contre les comportements contraires à l'éthique de la part de leurs pairs et des professionnels.
8. Il est essentiel d'améliorer la préparation et l'accompagnement des transitions vers une vie autonome (43% des participants de l'étude JAEL-GEF ont exprimé le besoin de davantage de soutien dans ce domaine) et de faciliter une réintégration plus fluide, moins bureaucratique et plus rapide dans le système d'aide aux adultes. De nombreux care leavers maintiennent des liens étroits avec les professionnels de leur ancienne institution. Ces ressources devraient être exploitées de manière plus efficace pendant la phase de transition en encourageant des modèles progressifs d'autonomisation, en les conceptualisant de manière plus solide, et en les rendant plus attrayants sur le plan financier. Les mesures de placements volontaires et civiles devraient pouvoir être financées et planifiées jusqu'à l'âge de 26 ans. Avant chaque départ, il serait utile de réaliser une analyse narrative du parcours, en examinant les ressources et les réussites de la mesure, tout en anticipant les défis à venir et en identifiant les besoins susceptibles de persister. Cela devrait également inclure la mise en place d'un réseau approprié pour favoriser l'autonomie.
9. Il serait extrêmement souhaitable et certainement bénéfique de donner beaucoup plus de poids à l'expertise des care leavers dans les discussions politiques et de les impliquer davantage dans l'élaboration des lois et la planification de l'aide à la jeunesse, comme cela se fait dans d'autres pays. En effet, de nombreux participants à l'étude JAEL-GEF pourraient apporter des perspectives importantes sur de nombreux aspects grâce à leur expérience.
10. Il est évident qu'une formation en ligne peut toucher de nombreux professionnels et avoir un impact positif sur leur travail quotidien. C'est pourquoi il est crucial de promouvoir l'utilisation croissante de telles méthodes d'apprentissage. Ces ressources numériques peuvent fournir un soutien ciblé et accessible aux équipes lorsqu'elles sont confrontées à des décisions difficiles pour gérer des comportements problématiques.

Pérennisation du programme d'apprentissage en ligne

Pour garantir la pérennité du programme d'apprentissage en ligne JAEL-GEF, un modèle similaire à celui du projet pilote EQUALS (www.EQUALS.CH) a été adopté. Cela implique que les institutions intéressées se rassemblent sous l'égide de l'association professionnelle Integras et financent le développement ultérieur par le biais de cotisations de leurs membres, couvrant ainsi une partie de leur budget de formation continue. Une fois cette structure à but non lucratif établie, des fonds de tiers pourront également être sollicités pour collaborer avec les hautes écoles spécialisées et les écoles supérieures afin de proposer des offres de formation continue hybrides.